

NEGLIGER LES REALITES REPONSES DEPLORABLES AU CCE

Lors du CCE du 14 juin, il s'est clairement avéré que le résultat de la consultation n'a pas été pris en compte.

La Présidente par intérim, Madame A.M. Couderc, a expliqué que comme les différents échanges de ces derniers jours avec les organisations syndicales n'ont pas donné satisfaction et suite au récent appel à la grève de l'intersyndicale, le Conseil d'Administration a souhaité maintenir son mandat initial : A savoir ne pas rouvrir de négociations NAO jusqu'à l'arrivée du prochain PDG. Franck Turner, DG AF, a d'autre part annoncé vouloir mettre en place un dispositif d'urgence répondant au malaise des salariés en créant une plateforme d'échanges... Ce dispositif sera mis en place en septembre.

- **Pour l'UNSA Aérien AF - Sol, nous considérons qu'un tel plan « plateforme de dialogue social » ne peut être mis en place si le sujet NAO n'est pas réglé.**

Tous les échanges que nous avons pu avoir pour trouver une solution négociée à la crise paraissent désormais obsolètes. Les négociations et les discussions sont actuellement au point mort.

- **Pour l'UNSA Aérien AF - Sol, nous attendions beaucoup de l'intervention de Mme COUDERC en CCE, nous avons communiqué dans ce sens, nous espérons un message fort pouvant amener à une sortie de conflit. Il appartient à Mme COUDERC de faire converger les différentes attentes sur les NAO et sur les conditions de vie au travail.**

On nous annonce un nouveau Président pour début juillet, il n'est pas certain que cela suffise à apaiser les tensions existantes et les désaccords persistants.

- **Nous demandons des précisions sur le mandat donné à Mme COUDERC pour le recrutement du prochain PDG, aura-t-il pour mission d'ouvrir des négociations NAO dès son arrivée, autrement dit en juillet ?**

De plus en plus les divergences sont bien réelles dans l'entreprise.

Comme nous l'avons toujours souhaité, il est impératif désormais que les différentes parties aient l'envie et la volonté de trouver un compromis entre une juste politique salariale et le développement de l'entreprise. Pour qu'une entreprise soit stable, une co-construction est nécessaire. La crise que nous traversons nous prouve que nous ne sommes pas dans cet état d'esprit, les négociations doivent reprendre rapidement, la Direction doit prendre ses responsabilités.

Autre point, les assises du transport aérien

Dans son intervention, la Direction laisse entendre que les orientations de l'Etat seraient prises en fonction des appels à la grève à AIR FRANCE. **Il est inadmissible pour l'UNSA Aérien AF - Sol que ce sujet d'ampleur nationale puisse être conditionné à la situation sociale d'une entreprise. Si cette déclaration s'avère exacte, cela revient à dire que cette forme de chantage s'applique à l'ensemble des compagnies et sociétés nationales concernées par ce chantier.**

Le bureau central UNSA Aérien AIR FRANCE - SOL